

[Text]

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, October 6, 1970
(4)

The Special Committee on Election Expenses met *IN CAMERA* at 3:30 p.m. this day. The Chairman, Mr. Jerome, presided.

Members present: Messrs. Brewin, Deachman, Howe, Jerome, Laflamme, Macquarrie, Sulatycky—(7).

The Committee *agreed unanimously* that the first report, which reads as follows:

“The Special Committee on Election Expenses has the honour to present its

FIRST REPORT

Your Committee not having had time to complete consideration of its Order of Reference of Wednesday, June 10, 1970, recommends that it be reconstituted with the same powers and that the evidence adduced during the current session be referred to it.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence (*Issues Nos. 1 and 2*) is tabled.

Respectfully submitted,

Le président,
JAMES JEROME,
Chairman.”

be adopted as read and that the Chairman be hereby instructed to report to the House accordingly.

At 3:42 p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Le greffier du Comité,
Robert D. Marleau,
Clerk of the Committee.

[Texte]

PROCÈS-VERBAL

Le MARDI 6 octobre 1970
(4)

Le Comité spécial sur les dépenses électorales se réunit à *huis clos* à 3 h. 30 de l'après-midi, aujourd'hui. Le président, M. Jerome, occupe le fauteuil.

Députés présents: MM. Brewin, Deachman, Howe, Jerome, Laflamme, Macquarrie, Sulatycky—(7).

Le Comité *décide à l'unanimité* que le premier rapport, qui se lit comme suit:

«Le Comité spécial sur les dépenses électorales a l'honneur de présenter son

PREMIER RAPPORT

Le Comité n'ayant pu terminer l'étude de son ordre de renvoi qui lui a été déferé le mercredi 10 juin 1970 recommande qu'il soit reconstitué avec les mêmes pouvoirs et que les témoignages recueillis au cours de la présente session lui soient déferés.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages s'y rapportant (*fascicules n° 1 et 2*) est déposé.

Respectueusement soumis,

soit adopté tel que lu et que le président soit autorisé à le présenter à la Chambre des communes.

A 3h. 42 de l'après-midi, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.